

Fiche action n°1 - stratégie de dépistage

I. État des lieux

Dans le cadre du déconfinement, l'ARS Normandie définit et met en œuvre sur chaque territoire une stratégie d'identification des cas, de dépistage de leurs contacts et d'isolement des personnes malades et des contacts à risque. Il s'agit de repérer très précocement l'apparition de nouveaux cas, et en particulier de nouveaux cas groupés, pour contenir la circulation virale sur le territoire et casser les chaînes de transmission du virus.

Compte tenu de l'intensité de la circulation du virus dans la métropole Rouennaise, la stratégie de dépistage a été renforcée avec l'augmentation des capacités de dépistage et l'intensification des dépistages.

1.1. Sites de dépistage existants sur la métropole

64 sites de dépistages sont opérationnels en Seine-Maritime et 28 sites sont déployés sur le territoire métropolitain de Rouen (cf. pièce jointe). À cela s'ajoute 5 sites « aller-vers » temporaires déployés à la fin du mois d'août (cf infra 2.1).

1.2. Synthèse de la campagne de dépistage en population générale organisée en juin-juillet

Face à l'apparition de plusieurs clusters dans la métropole rouennaise, l'ARS Normandie, la préfecture et les collectivités locales ont décidé de conduire plusieurs actions proactives de dépistage au Covid-19 pour faciliter l'accès aux tests.

Au cours des mois de juin et juillet des opérations de dépistage gratuit, sans prescription médicale, ont été réalisées dans plusieurs communes de la Métropole Rouen-Normandie. Ce sont presque 19 000 personnes qui ont été testés durant plusieurs semaines.

Sur cette période, un peu plus de 230 cas positifs ont été recensés. Pour la moitié des cas, il s'agissait de patients de moins de 30 ans dont la moitié étaient asymptomatiques.

À la suite de la mise en place de ce dépistage massif, le taux d'incidence a diminué sur la métropole au 19 Juillet passant ainsi sous le seuil de vigilance.

II. Mesures nouvelles

L'objectif est d'intensifier les dépistages sur la métropole pour lutter contre la diffusion active du virus sur le territoire.

2.1. Poursuite des campagnes de dépistage à titre préventif

En sus des 28 sites précités (laboratoires faisant des dépistages sur rendez-vous), 5 sites supplémentaires sont actionnés depuis lundi 24 août. L'objectif est de porter le niveau de dépistage sur la métropole à 700 tests pour 100 000 habitants *a minima* avant la rentrée scolaire de septembre, afin d'identifier les personnes porteuses du virus avant la reprise de l'école et de l'activité professionnelle.

LABORATOIRES	LIEUX	DATES	ORGANISATION	BESOINS /REMARQUES
DEFRANCE	PETIT QUEVILLY	Début 24 août / Fin 28 août	Du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi matin	Parking Carrefour Market
LABORATOIRE DU CEDRE	BOIS GUILLAUME	À partir du 17 août	Du Lundi au Vendredi sans rendez-vous	
SYNLAB	Place saint Marc (Rouen)	Début 24 août Fin 28 août	lundi au vendredi, de 10h à 13h sans rendez-vous	Place Saint Marc
LBC	SAINT SEVER (Rouen)	Début 24 août Fin 5 septembre (prolongation possible si activité)	Du Lundi au samedi 9H-12H et 14H-16H	Place St Sever
CERBALLIANCE	GRAND MARE (Rouen)	Début 24 août Fin 28 août	Du Lundi au Vendredi 10H-12H et 14H-16H	Place grand Mare

Par ailleurs, pour intensifier cette action, d'autres campagnes de dépistage seront programmées à la rentrée, notamment dans les communes de Elbeuf, Duclair et Canteleu. Ces campagnes seront complétées par des actions plus ciblées vers des publics tels que les étudiants (voir 2.6 infra) et les structures médico-sociales (voir 2.4 infra)

2.2. Pérennisation des points de dépistage provisoires

Au-delà des sites de dépistage précités et en fonction du niveau de circulation épidémique, la campagne de dépistage sera amplifiée par la création de centres de prélèvement temporaires dans des bâtiments publics ou mis à disposition par des particuliers (à l'instar de ce qui fonctionne pour le don du sang). Cette stratégie doit permettre de faciliter l'accès au dépistage et l'inscrire dans la durée (roulement des équipes de prélèvements sur les différents sites).

Objectif : avoir 6 à 12 lieux d'accueil dans des bâtiments ;

Proposition : S'appuyer sur des endroits où ont été conduites des opérations de dépistage préventif (Rouen rive gauche, Rouen rive droite, Petit Quevilly, Grand Quevilly, Bois Guillaume, Saint Etienne du Rouvray),

Afin d'élargir le maillage territorial ajouter les communes suivantes:

- Elbeuf, Duclair et Canteleu
- Darnétal, Oissel et Sotteville Les Rouen .

Cette stratégie d'implantation territoriale pourra être adaptée en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique

Modalités de collaboration :

- L'ARS assurera la mobilisation des équipes de prélèvements (laboratoires, professionnels de santé, associations de protection civile, SDIS...),
- La Métropole et les communes apporteront un appui logistique à la mise en place des sites de prélèvements (localisation, équipement matériel (tables, chaises, organisation des circulations...) et en ressources humaines (2 personnes administratifs seraient souhaitables par site pour assurer la phase pré-analytique).

2.3. Evolution de la stratégie de communication sur le dépistage

La communication autour du dépistage s'appuie sur la presse locale, les réseaux sociaux locaux et dispositifs de communication des collectivités locales. En cas d'augmentation de la circulation du virus, une invitation à se faire dépister sera adressée nominativement à la population habitant dans une zone pour laquelle est constatée une circulation plus active du virus (dispositif « Bons Assurance Maladie »). L'ARS propose ces opérations à la préfecture et à la métropole, en lien avec les municipalités concernées et l'Assurance Maladie (CPAM76).

2.4. Poursuite des dépistages dans les structures sociales et médico-sociales

- Structures sociales :
 - o Dépistages suite à l'apparition d'un premier cas positif ;
 - o Dépistages complémentaires dans les structures collectives et/ou accueillant des publics particulièrement fragiles (services d'hébergement généraliste, résidences sociales, foyers de travailleurs immigrés, service d'accueil des demandeurs d'asile, centre de rétention administrative) et en couplant avec des séances de sensibilisation au respect des mesures barrière.
- Structures médico-sociales : au-delà des dépistages préventifs collectifs qui seront poursuivis, les EMS proposeront systématiquement un dépistage :

- aux nouveaux professionnels permanents et temporaires intervenants en établissement, et ce, 2 jours avant leur intervention au sein de l'établissement ;
- aux professionnels de l'établissement au retour des congés ;
- aux résidents ou salariés présentant le moindre symptôme évocateur ;
- aux personnes demandant une admission en établissement, au stade de la préadmission.
- Aux résidents de retour de congé.

2.5 Dépistage dans les milieux de travail à risque de circulation accélérée du virus

Identifier les milieux de travail à risque de circulation accélérée du virus et proposer aux entreprises concernées des actions de promotion des gestes barrières et de dépistage en concertation avec les CHSCT.

2.6 Dépistage des étudiants

Une campagne de dépistage à destination des étudiants de la métropole sera organisée en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur.

2.7 Organisation de dépistages élargis en urgence autour des clusters si nécessaires

En cas de cluster identifié sur la Métropole et nécessitant une opération de dépistage élargie, des sites de prélèvements temporaires et supplémentaires pourront être organisés en collaboration avec les communes concernées.